

PROCES-VERBAL
De la réunion du Conseil Municipal
Du Lundi 3 mai 2021 à 20h00

Par convocations individuelles adressées le 28 avril 2021 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 3 mai 2021.

L'an deux mille vingt et un, le trois mai à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur MORA Bruno, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno Mora, Sylvain Lheullier, Fabienne Turon-Labar, Maud Marini, Bruno De Arcangelis, Joël Colleau, Hyacinthe Garcia, Jean-Paul Ascon, Thierry Duclos, Mathieu Courtade, Stéphanie Fischer, Christelle Le Goff Marcos.

Absents : Monsieur Bernard Domingues

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant les membres présents.

Madame Stéphanie Fischer est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes rendus du 1^{er} mars 2021 et du 6 Avril 2021
2. Délibération virement de crédits
3. Projet règlement intérieur du cimetière et journée citoyenne
4. Bac santé avec Val d'Adour Environnement
5. Questions diverses
 - Location du logement (candidatures)
 - Travaux mairie (traitement, isolation)
 - Projet école
 - Commission bois
 - Règlement intérieur de la salle des fêtes
 - Organisation des élections Régionales et Départementales 20 et 27 Juin 2021

1) Approbation des comptes rendus du 1^{er} mars 2021 et du 6 avril 2021 :

Suite à l'envoi des comptes rendus des séances précédentes du 1^{er} Mars 2021 et du 6 Avril 2021, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils ont des remarques concernant les comptes rendus.

Le vote est effectué à main levée.

Aucune remarque n'étant émise, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, le procès-verbal des conseils municipaux du 1er mars et 6 avril 2021.

2) Délibération virement de crédits :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de l'élaboration du budget 2021, les sommes prévues au chapitre 022 (dépenses imprévues de Fonctionnement) et au chapitre 020 (dépenses

imprévues d'Investissement) sont supérieures à la limite définie par la réglementation (soit 7,5%). Pour cela, un virement de crédits est à effectuer pour régulariser le budget.

Le vote est effectué à main levée :

0 Abstention

0 Contre

12 Pour

Le virement de crédits est adopté à l'unanimité.

3) Projet règlement intérieur du cimetière et journée citoyenne :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Hyacinthe Garcia a élaboré le règlement intérieur du cimetière. Cette annexe a été également mise en pièce jointe de la convocation afin que tous les conseillers puissent donner leur avis.

Le vote est effectué à main levée :

0 Abstention

0 Contre

12 Pour

Le règlement du cimetière est voté à l'unanimité.

De plus, Monsieur le Maire propose d'organiser une journée citoyenne pour inviter les administrés à participer au nettoyage du cimetière. Un courrier va être distribué dans les boîtes aux lettres début Juin.

Le Conseil Municipal approuve cette décision.

4) Bac santé avec Val d'Adour Environnement :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a été organisée avec Monsieur le Président de la CCAM et Monsieur le Vice-Président en charge de Val d'Adour Environnement pour la mise en place de bac santé pour les personnes nécessitant des soins et ayant de faibles ressources : Il s'agit de mettre à disposition un bac spécifique pour les déchets de soins (protections, produits de soins,...). La mairie prendra en charge le coût (entre 150€ et 300€ par personne à l'année, soit 3€ - 4€ par levée) et le Val d'Adour Environnement mettra à disposition le bac à l'administré. Tostat est la deuxième commune test pour ce concept sur le territoire de la Communauté de Communes Adour Madiran.

Les ordures ménagères quotidiennes restent à la charge de l'administré.

Le vote est effectué à main levée :

0 Abstention

0 Contre

12 Pour

La mise en place du bac santé avec la CCAM est adoptée à l'unanimité.

5) Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'appeler les candidats retenus pour leur faire visiter le logement mis en location (mercredi 5 mai) et faire une réponse par mail et courrier à toutes les candidatures.
- Les travaux de la mairie concernant le traitement de la charpente sont à prévoir fin Juillet / début Août 2021. Il faut contacter le SDE pour l'isolation de la toiture de la mairie ainsi que la salle du conseil municipal

- L'avant-projet de l'école : au mois d'Avril a eu lieu une réunion avec l'ADAC, la CCAM et la commune. Celle-ci va permettre d'établir une esquisse du projet avec plusieurs hypothèses concernant les travaux de l'école.
- Commission bois : une réunion avec les agriculteurs et les chasseurs est prévue le mercredi 12 mai
- Règlement intérieur de la salle des fêtes : réunion à prévoir le mercredi 5 mai pour le finaliser. Voir pour la désinfection, le nettoyage de la salle des fêtes après une manifestation.
- Déroulement des élections Départementales et Régionales suite à la crise sanitaire : organisation des deux jours (tenue du bureau des votes), vaccination ou tests (PCR, antigéniques ou auto-test), protection, organisation de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 heures 30.

Monsieur Le Maire,

Bruno MORA